



DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES

(Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager
LPrPNP du 1^{er} janvier 2023)

Affichage au pilier public du 24 mai au 22 juin 2023

Commune de : Chardonne

Propriété de : Perlingieri Giuseppe

Parcelle No : 3909

Coordonnées moyennes : 2'552'543/1'146'975

Nom local : Chemin de la Fin 2

Nombre d'arbres : 1

Essence : Peuplier 2 troncs : Ø 73cm et Ø 41cm

Motifs : Ce peuplier est composé de 2 parties à la base.
Attaqué au collet par des champignons lignivores
et son bois est attaqué par des colytes.

Compensation
prévue : Charme commun

Le dossier est déposé au Bureau Technique Intercommunal, Route de Châtel-St-Denis 8,
1802 Corseaux. Tél : 021 923 05 20, info@b-t-i.ch.

Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site map.cartoriviera.ch
ainsi qu'au Bureau Technique Intercommunal pendant les heures d'ouverture ou sur
rendez-vous.